

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

DECISION MUNICIPALE n°2023 - 139

ACTUALISATION DES TARIFS MUNICIPAUX

Service Enfance Jeunesse

CHRISTIAN DEMUYNCK

MAIRE DE NEUILLY-PLAISANCE
VICE-PRÉSIDENT GRAND PARIS - GRAND EST
CONSEILLER MÉTROPOLITAIN
ANCIEN DÉPUTÉ ET SÉNATEUR

Prise en application d'une délibération du Conseil Municipal n° 2020-05-27 du 27 mai 2020 donnant délégation d'attributions à Monsieur le Maire dans les matières définies par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire de la Ville de Neuilly-Plaisance,

Considérant que l'INSEE a situé l'inflation à 5,2% en moyenne annuelle sur l'ensemble de l'année 2022,

Considérant que la baisse des dotations de l'Etat amorcée depuis une dizaine d'années grève les marges de manœuvre budgétaires communales,

Considérant que le contexte économique actuel est difficile tant pour les collectivités que pour la population,

Considérant la volonté de la municipalité de maintenir un service public de qualité,

Considérant la volonté de la municipalité de ne pas répercuter de manière proportionnelle sur les ménages les conséquences de cette inflation, et de préserver le pouvoir d'achat des Nocéens déjà durement impacté,

Considérant qu'une augmentation moyenne des tarifs de 2,5%, correspondant à la moitié de l'inflation, répond aux objectifs de la municipalité précédemment citée,

Considérant le choix de la municipalité de permettre l'accès au plus grand nombre d'enfants aux services de la restauration scolaire, à l'accueil de loisirs et aux études surveillées au regard des enjeux sanitaires et sociaux sous-jacents,

Considérant par ailleurs qu'au regard de la fréquentation constatée, il convient de distinguer les publics d'âge élémentaire et secondaire pour leur proposer des prestations adaptées et des tarifs différenciés avec la création de tarifs spécifiques pour cette dernière tranche d'âge,

6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80

Courriel :

contact@mairie-neuillyplaisance.com

*(Tous les courriers doivent être
adressés impersonnellement à
Monsieur le Maire)*

Certifié exécutoire

Acte publié le 09 / 05 / 2023
1/4

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20230504-DM-DGS-2023139-AR
Date de télétransmission : 04/05/2023
Date de réception préfecture : 04/05/2023

DECIDE

Article 1 : Les tarifs de l'enfance et de la jeunesse ne feront l'objet d'aucune revalorisation pour l'année scolaire 2023/2024.

Article 2 : Il est procédé à la création d'une nouvelle grille de tarifs attractive à destination du public adolescent, incluant un accès libre et gratuit à la MCJ.

Article 3 : Les tarifs des Ateliers socio linguistiques pour adultes feront quant à eux, l'objet d'une augmentation de 2,5%, correspondant à la moitié de l'inflation.

Article 4 : Les tarifs du service Enfance Jeunesse applicables à compter de l'année scolaire 2023/2024, seront les suivants :

Prestation	Tarif
Garderie du matin	
Forfait mensuel (à partir de la 9 ^e séance)	10,00 €
Occasionnel (unité)	1,80 €
Centre Municipal de l'Enfance - Cotisation annuelle	
1 ^{er} enfant	19,00 €
2 ^e enfant	17,40 €
3 ^e enfant	15,00 €
Hors commune	30,00 €
Centre Municipal de l'Enfance - Activités du soir	
Tarif normal	1,80 €
Tarif réduit	1,50 €
Tarif minoré	1,10 €
Tarif bas	0,90 €
Tarif hors commune	2,50 €
Centre Municipal de l'Enfance - Mercredi journée complète et journée vacances scolaires	
Tarif normal	7,90 €
Tarif réduit	6,30 €
Tarif minoré	4,15 €
Tarif bas	2,60 €
Tarif hors commune	10,10 €
Centre Municipal de l'Enfance - Mercredi matin avec repas	
Tarif normal	6,40 €
Tarif réduit	5,10 €
Tarif minoré	3,40 €
Tarif bas	2,15 €
Tarif hors commune	8,15 €

Centre Municipal de l'Enfance - Activités du soir <i>Tarif occasionnel</i>	
Tarif normal	3,10 €
Tarif réduit	2,60 €
Tarif minoré	1,90 €
Tarif bas	1,40 €
Tarif hors commune	4,50 €
Centre Municipal de l'Enfance - Mercredi journée complète <i>Tarif occasionnel</i>	
Tarif normal	13,40 €
Tarif réduit	10,70 €
Tarif minoré	6,95 €
Tarif bas	4,25 €
Tarif hors commune	17,40 €
Centre Municipal de l'Enfance - Mercredi matin avec repas <i>Tarif occasionnel</i>	
Tarif normal	10,90 €
Tarif réduit	8,60 €
Tarif minoré	5,65 €
Tarif bas	3,45 €
Tarif hors commune	14,00 €
Pénalités de retard - Pour tout départ après 19h	15,00 €

MCJ	
Accueil élémentaire (du CP au CM2)	
Adhésion loisirs + CLAS (aide aux devoirs le soir en semaine)	30,00 €
Journée vacances (par jour)	1,50 €
Séjours - CODE TARIF A (De 1,00 € à 3,50 €)	1,00 €
Séjours - CODE TARIF B (De 3,51 € à 6,00 €)	2,10 €
Séjours - CODE TARIF C (De 6,01 € à 8,00 €)	3,10 €
Séjours - CODE TARIF D (De 8,01 € à 10,50 €)	4,10 €
Séjours - CODE TARIF E (De 10,51 € à 12,50 €)	5,30 €
Séjours - CODE TARIF F (De 12,51 € à 15,00 €)	6,30 €
Séjours - CODE TARIF G (De 15,01 € à 17,00 €)	7,30 €
Séjours - CODE TARIF H (De 17,01 € à 23,00 €)	8,40 €
Séjours et sorties exceptionnelles CODE TARIF I (De 23,01 € à 32,00 €)	9,50 €
Séjours et sorties exceptionnelles CODE TARIF J (De 32,01 € à 41,50 €)	12,60 €
Séjours et sorties exceptionnelles CODE TARIF K (De 41,51 € à 50,50 €)	15,70 €
Séjours et sorties exceptionnelles CODE TARIF L (De 50,51 € à 61,00 €)	21,00 €
Séjours et sorties exceptionnelles CODE TARIF M (De 61,01 € à 76,50 €)	25,00 €
Séjours et sorties exceptionnelles CODE TARIF N (76,51 € et plus)	34,00 €

Accueil adolescent (collège et lycée)	
Accueil libre	0,00 €
Adhésion loisirs	10,00 €
CLAS (aide aux devoirs le soir en semaine)	10,00 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF A (De 1,00 € à 3,50 €)	1,00 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF B (De 3,51 € à 6,00 €)	2,10 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF C (De 6,01 € à 8,00 €)	3,10 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF D (De 8,01 € à 10,50 €)	4,10 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF E (De 10,51 € à 12,50 €)	5,30 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF F (De 12,51 € à 15,00 €)	6,30 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF G (De 15,01 € à 17,00 €)	7,30 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF H (De 17,01 € à 23,00 €)	8,40 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF I (De 23,01 € à 32,00 €)	9,50 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF J (De 32,01 € à 41,50 €)	12,60 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF K (De 41,51 € à 50,50 €)	15,70 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF L (De 50,51 € à 61,00 €)	21,00 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF M (De 61,01 € à 76,50 €)	25,00 €
Séjours et activités à la carte CODE TARIF N (76,51 € et plus)	34,00 €

Adhésion: Ateliers Sociaux Linguistiques (Adultes + 25 ans)	29,00 €
---	---------

Article 5 : Précise qu'afin de favoriser l'accès à un plus grand nombre, il est prévu l'application d'une réduction de 50% à partir du tarif H dès la deuxième personne de la même famille participante et résidant à la même adresse.

Article 6 : Une ampliation de la présente décision sera adressée à :
- Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis ;
- Monsieur le Trésorier Principal de la Ville de Noisy-le-Grand.

Article 7 : Madame la Directrice Générale des Services de la Ville de Neuilly-Plaisance est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait en Mairie, le 04 mai 2023.

Christian DEMUYNCK



Certifié exécutoire

Acte publié le 09 / 05 / 2023

4/4

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20230504-DM-DGS-2023139-AR
Date de télétransmission : 04/05/2023
Date de réception préfecture : 04/05/2023